

COVID-19

De nouvelles dispositions prises par l'Agglo

Vienne Condrieu Agglomération s'organise pour assurer la continuité des services essentiels : gestion de l'eau potable, collecte des ordures ménagères, transports, garde des enfants de moins de 3 ans pour le personnel du système de santé, paiement des fournisseurs, etc.

Néanmoins, Vienne Condrieu Agglomération est contrainte de prendre de nouvelles dispositions :

À compter du mardi 17 mars, **les services de l'Agglo** seront joignables uniquement par téléphone au 04 74 78 32 10, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou par mail info@vienne-condrieu-agglomeration.fr. Le siège de Vienne Condrieu Agglomération sera donc fermé au public.

Pour rappel, le Point Info Mode de Garde est quant à lui joignable au 04 27 87 80 00, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ou par mail à pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr. Compte tenu de la fermeture au public, toutes les permanences se tenant habituellement à l'Agglo sont suspendues jusqu'à nouvel ordre : Point Info Énergie, AGEDEN, SOLIHA, etc.

À compter du lundi 16 mars, **la Maison des Services Publics de Condrieu** est fermée au public. Les permanences d'accueil sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

À compter du lundi 16 mars, **le Relais Oxyjeunes** est fermé au public, mais l'équipe d'écoute reste joignable par téléphone au 04 74 78 37 98 ou par mail à oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Les usagers de la régie d'eau potable de Vienne, dont l'accueil est situé à la mairie de Vienne, sont invités à ne pas se déplacer et prendre contact par téléphone au 04 74 78 30 95 ou par mail à regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Vienne Condrieu Agglomération assure la continuité du service public pour tout ce qui concerne les demandes d'abonnement à l'eau et les ouvertures de compteurs.

En ce qui concerne l'assainissement, tous les rendez-vous pour les contrôles de raccordements d'eaux usées qui ne présentent pas de caractère urgent sont annulés et seront reportés à une date ultérieure. Il en est de même pour les contrôles périodiques pour les installations d'assainissement non collectif. Pour tout renseignement ou demande d'intervention urgente, une permanence téléphonique est assurée au 04 82 03 33 00 ou par mail à cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Fermeture de tous les équipements sportifs communautaires à compter du lundi 16 mars 2020. Ceci concerne les établissements suivants :

Six gymnases : les salles spécialisées de Vaganay à Vienne, le gymnase du collège de l'Isle à Vienne, le gymnase du collège Grange à Seyssuel, le gymnase Les Portes de Lyon à Vienne, le gymnase du collège Brassens à Pont-Évêque, le gymnase du lycée polyvalent à Saint-Romain-en-Gal, la halle sportive dédiée à la gymnastique située à Saint-Romain-en-Gal et le stade nautique Françoise Clavery-Bouysson

Concernant la gestion **des déchets ménagers**, la direction de l'Environnement **suspend toutes les activités nécessitant des rencontres physiques** (accueil physique au siège, livraison des bacs, livraison des composteurs, formation /animation compostage ou tri, etc.).

Pour l'instant, l'accueil en déchèterie est maintenu moyennant une limitation d'accès à 5 véhicules en haut de quai et est susceptible d'évoluer dans les jours à venir.

Les services s'organisent pour assurer prioritairement la collecte des ordures ménagères. Les usagers sont invités à reporter les demandes non urgentes et à contacter le service par téléphone par téléphone au 04 74 53 45 16 ou par mail à environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr (uniquement pour les demandes essentielles).

Enfin, le service Téléalarme reste joignable sur le numéro d'astreinte au 06 27 08 60 96.

Contact technique :

Direction de la communication : 06 24 81 58 30 - communication@vienne-condrieu-agglomeration.fr